

UNJF (Université Numérique Juridique Francophone)

Accès :

- ENT Étudiant > Se connecter > Dans le bloc « BU » sur la page d'accueil : Ressources en ligne > Accès par domaine > Toutes les ressources > Choisir « UNJF » dans la liste alphabétique.
- Site de la bibliothèque **bumaine.fr** > Trouver un document > Ressources en ligne > Accès par domaine > Toutes les ressources > Se connecter (id. ENT) > Choisir « UNJF » dans la liste alphabétique.
- Catalogue **Koha** (<https://catalogue-bibliotheques.univ-lemans.fr/>) > Se connecter (id. universitaires) > Bouton rouge « Ressources en ligne » > Toutes les ressources > Choisir « UNJF » dans la liste alphabétique.

« UNJF » est également accessible par domaine



OU

Via EDS, le moteur de recherche des ressources en ligne

Chercher un chapitre, un article, un ebook, une revue, une base



Que trouve-t-on ?

- Plus de 120 cours actualisés en :
 - Droit privé et public
 - Histoire du droit
 - Science politique
- Niveau Licence et Master
- Les cours sont enrichis :
 - De ressources multimédia (vidéos, animations et schémas commentés)
 - D'exercices interactifs auto-évalués
- Des guides méthodologiques (ex : méthodologie relative au commentaire d'arrêt en droit privé/public)
- Des formations Pix+ Droit (anciennement C2i niveau 2 "Métiers du droit")
- Des modules relatifs aux techniques de communication et à l'insertion professionnelle

Catégories de cours

- ▶ DÉMONSTRATION DE COURS
 - INTRODUCTION AU DROIT (4)
 - EGALDROIT : SE CONSTITUER UNE CULTURE JURIDIQUE (2)
 - MÉTHODOLOGIE ET ÉPISTÉMOLOGIE DU DROIT (17)
 - PHILOSOPHIE ET THÉORIE DU DROIT (3)
 - DÉONTOLOGIE ET ÉTHIQUE (2)
- ▶ DROIT PRIVÉ
- ▶ DROIT PUBLIC
- ▶ HISTOIRE DU DROIT
- ▶ SCIENCE POLITIQUE
- ▶ PIX+DROIT, CERTIFICATION DES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES ADAPTÉES AUX MÉTIERS DU DROIT
- COURS COMPLÉMENTAIRES EN LIBRE ACCÈS : INSERTION PROFESSIONNELLE (1)
- COMMUNICATION ET ASSISTANCE AUX UTILISATEURS (3)
- QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION SUR LES COURS EN LIGNE (1)
- ▶ ARCHIVES DE COURS

Rechercher des cours



Comment utilise-t-on UNJF ?

SE CONNECTER
pour accéder aux cours



Sélectionner l'établissement de rattachement

CHOISIR UN COURS en :

- Parcourant la liste « Catégories de cours » **1**
- Saisissant des mots-clés dans la barre de recherche **2**

Mes cours en ligne

Le Mans Université

Envoyer

1. Je sélectionne l'établissement dans lequel je suis inscrit.
2. J'indique le nom d'utilisateur et le mot de passe de mon compte universitaire.

Je peux être invité à créer un compte d'accès personnel si le nom de mon établissement est suivi d'un astérisque (*)



PRESENTATION DES COURS

- 1^{er} encadré (rose) donne les informations générales sur le cours :
 - Auteur.s,
 - Dernières actualisations,
 - Présentations du cours,
 - Plan détaillé,
 - Lexique et sigles,
 - ...
- Les cours sont divisés en sous rubriques :
 - Leçon
 - Quiz
 - Cas pratique
 - Dissertation,
 - ...
- Chaque leçon propose :
 - Des liens vers des textes officiels
 - Des ressources multimédia (vidéos d’auteurs et de professionnels)
 - De nombreuses illustrations (frises chronologiques, schémas, graphiques, tableaux comparatifs, animations, ...)
 - Des informations marquées par des codes couleurs :

Tx.	Textes de référence
Ex.	Exemple de l’auteur
Rq.	Remarque de l’auteur
Df.	Définition
Sy.	Synthèse

- Des informations complémentaires
- Des onglets :

INFORMATIONS	= Présentation du contenu (dont dernière mise à jour)
LEXIQUE	= Termes techniques, sigles et acronymes
TEXTES	= Bibliographie, recueil de textes, documents complémentaires
OUTILS	= Mise en page et lecture des éléments multimédias
IMPRIMER	= version imprimable
PLAN	= Plan de la leçon

- Plan cliquable de la leçon

Auteurs : Bernard BEIGNIER

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE

Actualisation du cours par Yann PUVO, Juge des contentieux de la protection du tribunal judiciaire de Poitiers

- Forum des dernières actualisations du cours
- Fiche de présentation du cours
- Plan détaillé
- Bibliographie générale
- Lexique transversal et liste de sigles et acronymes
- Cas pratique général

• Les versions imprimables des leçons des cours en ligne ne reprennent qu'une partie des éléments de ceux-ci.
 • Pour accéder aux dernières versions des cours en ligne, pensez à effacer régulièrement votre historique de navigation.
 • Les dates de dernière actualisation des leçons sont accessibles en cliquant sur l'onglet « Informations » à part

Leçon 1. Introduction au droit civil de la famille

- Leçon
- Quiz
- Cas pratique
- Exercice interactif 1
- Exercice interactif 2

Leçon 2. La formation du mariage

Leçon 3. Les effets du mariage

1.1.2. L'affirmation d'un roi souverain

La supériorité féodale et plus largement celle qui s'applique à tous les habitants du royaume s'exprime également par l'autorité du suzerain pour qui « tous sont sous la main du roi » (Livre de Justice et de Piété). Elle a été affirmée tant vis-à-vis d'autres puissances extérieures qu'à l'intérieur du royaume.

La souveraineté royale peut être définie comme la « supériorité du roi dans le royaume à l'encontre de tous et à laquelle tous sont soumis ; elle a le caractère d'une puissance suprême ne se limitant pas au monde des vassaux mais s'étendant à tous les habitants du royaume » (J.-F. Lemarignier). **Df.**

L'idée de souveraineté a été édifiée avec les matériaux fournis par le droit romain redécouverts au XIII^{ème} s., et le droit canon. Le droit impérial romain précisait les attributs du prince en distinguant l'autoritas et la potestas. La première désignait l'autorité politique et juridique suprême et l'autre la puissance administrative.

Les juristes dans l'entourage du pouvoir royal en France affirment sa souveraineté ou encore la « plénitude de la puissance » royale face à l'Empereur puis à la papauté. Ces légistes contribuent à la construction politique et juridique de l'indépendance du roi de France.

J. Krynen, « Genèse de l'État et histoire des idées politiques en France à la fin du Moyen Âge », Culture et idéologie dans la genèse de l'État moderne. Actes de la table ronde de Rome (15-17 octobre 1984), Ecole Française de Rome, 1985, p. 395-412. **Tx.**

Dans la lutte d'influence entre les papes et les empereurs, le premier conflit connu est la Querelle des Investitures. Dans son prolongement Marile de Padoue (c. 1275 - v. 1342) dans le Defensor pacis de 1324 attaque le rôle politique du pape Jean XXIII (1316-1334). Docteur de l'université de Paris, il prend le parti de l'empereur Louis de Bavière (v. 1286-1347) et appelle des reformes en vue d'accorder aux laïcs une participation dans les décisions ecclésiastiques. Ces idées contribuent à distinguer l'Église et de l'État.

En savoir plus : Querelle des Investitures

INTRODUCTION AU DROIT

Les sources du droit

LES SOURCES DU DROIT : LE DROIT ÉCRIT

ÉLÉONORE CADOU

Le droit peut avoir des sources écrites ou non écrites. Les sources écrites sont écrites plus une autorité législative de l'État. Les sources non écrites sont le fruit d'une pratique. Si historiquement, les sources du droit, françaises sont principalement issues (au premier rang) la loi (au sens large), les sources internationales (et notamment européennes) prennent de plus en plus d'importance dans le droit objectif français.

RAPPEL. Le droit français du contrat, du régime général et de la preuve des obligations a fait l'objet d'une importante réforme avec l'ordonnance du 10 février 2016. Dans cette leçon les articles du Code civil qui contiennent la mention "nouveau" en art. 1353 nous du C. civil font référence aux articles postérieurs à la réforme, tels qu'ils figurent dans les codes d'une édition postérieure à 2016.

Le droit objectif est l'ensemble des règles de droit qui gouvernent les rapports des hommes entre eux et avec les choses. **Df.**

Il n'est pas composé d'un corps de règles homogènes : certaines règles sont écrites, c'est à dire qu'elles émanent d'une autorité investie. Il en va ainsi des lois, énoncées par le Parlement respectant la volonté générale française ; ainsi également des règles émanant de traités internationaux. D'autres règles sont simplement le fruit d'une pratique sociale, d'une habitude, et ne sont pas écrites. Un droit est un phénomène en constante évolution car il est influencé par les sources, qui varient en fonction de l'origine ou de l'autorité qui édicte la norme : sources de droit écrit, sources de droit non écrit.

Pour aller plus loin...



[En savoir plus sur l'Université numérique Juridique Francophone](#)



[Consulter la vidéo de présentation du cours](#)

Les versions imprimables des leçons des cours en ligne ne reprennent qu'une partie des éléments de ceux-ci. Pour un aperçu complet, reportez-vous aux versions en ligne des cours et de chacune des leçons.

Pour accéder aux dernières versions des cours en ligne, pensez à effacer régulièrement votre historique de navigation et à vider le cache de votre navigateur.

Questions Fréquemment Posées (FAQ) à consulter avant de signaler un problème

[Aide en ligne \(FAQ\)](#)



[Portail universitaire du droit](#)